

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 20 JUIN 2024

DEL-2024-158

L'An deux mille vingt-quatre, le 20 juin, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 13/06/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BACHELLARD, BARRY, BOUCLIER, CLEVY, COUTIER, MARIAS, PAULY, PELLARIN,
PEUGNIEZ.

Suppléants : MM. GAILLARD, PASQUIER.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. CHENEVAL JP, DESCHAMPS, FONTAINE, GYSELINCK, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CHARRAT, DEAGE.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, CHARBONNIER, DUGAVE, REY.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, CATTANÉO.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mmes MAYORAZ, WENDLING,
MM. BOUCHET, GENOUD, GEORGES.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

Mmes AUDETTE, PARIS,
MM. BUFFLIER, BURNET, MARTIN-COCHER, VILLARD.

Étaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, MUGNIER.
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BONTEMPS,
BOUVARD C, BOUVARD M, CALLET, CALONE, CAVAREC, CHARLOT-FLORENTIN, CHASSAGNE,
CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, DAVIET, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, DUNAND, EVERAERE,
FOURNET, FROSSARD, GAUDIN, GILBERT, GILET, GILLET, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE,
HACQUIN, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY,
LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PENHOUËT, PEROU, PERRET, PERRISSIN-
FABERT, PERY, ROLLIN, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, SONNERAT, TOURNIER, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, ECLARD, GIZARD, JAILLET,
MM. CHALLEAT, CHEVALLOT, DUPERTHUY, GIRARD, GRANGE, LOUVEAU, RACAT, SOULAS : du
SYANE.

Membres en exercice : 105
Présents : 40
Membres habilités à prendre part au vote : 105
Votants : 40
Représentés par mandat : 6

Objet : RESSOURCES HUMAINES : PERSONNEL DU SYNDICAT - SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Rapport présenté par M. Joël BAUD-GRASSET

Compte tenu des recrutements réalisés et du déroulement de la carrière des agents, il est proposé :

- de supprimer un poste d'adjoint administratif et de créer un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe,
- de supprimer un poste d'ingénieur principal et de créer un poste d'ingénieur.

Par ailleurs, en prévision du départ à la retraite de deux agents du SYANE, il est proposé de créer un poste fonctionnel non permanent de Directeur Général Adjoint (DGA) 40-150.000 et un poste permanent de technicien principal 2^{ème} classe, sachant que ces postes seront supprimés une fois les agents ayant fait valoir leurs droits à la retraite. Cette proposition permettra un tuilage pour assurer la continuité du service et des missions.

Compte tenu de ces éléments, le tableau des emplois et des effectifs est ainsi modifié :

Libellé grade	Code catégorie	Nb postes PERMANENTS + CONTRAT DE PROJET budgétaires	Nb postes NON PERMANENTS	Nb total postes budgétés	Modifications au 20/06/2024	Nombre Total de postes budgétaires
D.G. 40 à 80 mille hab.	A		1	1		1
D.G.A.40 a 150 mille hab	A		2	2	1	3
Ingénieur HCl	A	2		2		2
Ingénieur Pal	A	9		9	-1	8
Ingénieur	A	25		25	1	26
Technicien Pal 1Cl	B	8		8		8
Technicien Pal 2Cl	B	32		32	1	33
Technicien	B	9		9		9
Adjt tech Pal 2Cl	C	1		1		1
Adjt tech	C	2		2		2
Attaché HCl	A	2		2		2
Attaché Pal	A	2		2		2
Attaché	A	7	1	8		8
Rédacteur Pal 1Cl	B	5		5		5
Rédacteur Pal 2Cl	B	8		8		8
Rédacteur	B	6		6		6
Adjt adm Pal 1Cl	C	5		5	1	6
Adjt adm Pal 2Cl	C	2		2		2
Adjt adm	C	8		8	-1	7
Apprentis			3	3		3
		133	7	140	2	142

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget du SYANE.

Les membres du Comité syndical sont invités à approuver :

1. les suppressions d'un poste permanent d'adjoint administratif et d'un poste permanent d'ingénieur principal,
2. les créations d'un poste permanent d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe et d'un poste permanent d'ingénieur,
3. la création d'un poste fonctionnel non permanent de DGA 40-150.000 habitants,
4. la création d'un poste permanent de technicien principal 2^{ème} classe,
5. et la modification du tableau des emplois et des effectifs qui en découle.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

